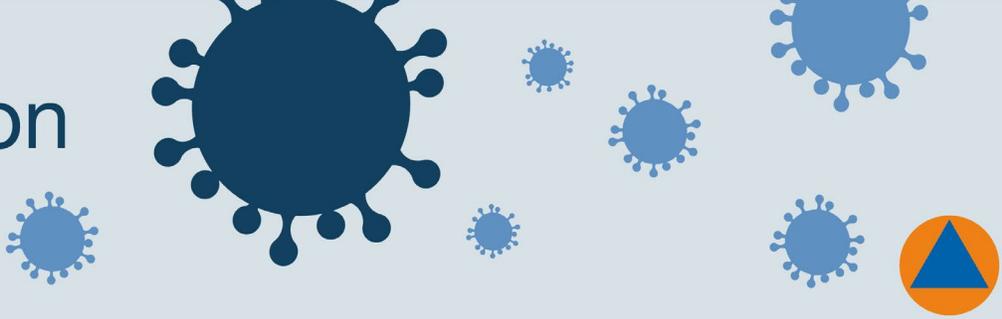


Communication COVID-19



DESTINATAIRES : À toutes les personnes œuvrant dans les CHSLD

DATE : Le 5 juin 2020

OBJET : Dépistage massif en CHSLD – semaines du 8 et 15 juin

Le CISSS de Chaudière-Appalaches a amorcé, depuis le 24 mai dernier, une vaste opération de dépistage de la COVID-19 auprès des travailleurs en CHSLD.

À qui s'adresse le dépistage? Tout le personnel actif des CHSLD, de tous les titres d'emploi confondus (personnel de soins, d'entretien, des services alimentaires, de la buanderie, médecins, stagiaires et résidents), est invité à se faire dépister. Ce test est volontaire et gratuit.

Pourquoi me faire dépister? Pour assurer la santé et la sécurité de nos résidents, de nos collègues et de nos proches ainsi que pour dresser un bilan significatif de la présence de COVID-19 dans nos milieux de soins.

Quels sont les critères d'admissibilité à l'offre de dépistage en CHSLD de la COVID-19? Le travailleur doit :

- Avoir fourni une prestation de travail au cours des sept derniers jours;
- Ne présenter aucun symptôme s'apparentant à la COVID-19;
- Ne pas être actuellement soumis à une consigne d'isolement (cas confirmé ou contact étroit d'un cas);
- Ne pas avoir obtenu un résultat positif à la COVID-19 dans les 10 derniers jours;
- Ne pas présenter l'une des conditions médicales suivantes :
 - Obstruction des voies nasales;
 - Saignement de nez actif;
 - Chirurgie récente de la bouche ou du nez;
 - Laryngospasme (stridor).

Comment prendre un rendez-vous pour les huit CHSLD ci-dessous? Nous vous invitons à prendre rendez-vous en vous rendant sur le site: <https://clients3.clicsante.ca/9001/take-appt>

- Si vous obtenez un message d'erreur il est possible que ce soit en raison du navigateur utilisé, copiez alors l'adresse ci-dessus et collez-la dans la barre d'outils du moteur de recherche Google;
 - **Assurez-vous d'avoir en main votre carte d'assurance maladie;**
 - Suivez les instructions. Sélectionnez la date, votre site et la plage de rendez-vous souhaitée.
- Attention :** vous ne pouvez pas vous faire dépister dans un autre site que dans celui dans lequel vous travaillez;

→ Dans la section des renseignements personnels, **inscrivez votre numéro d'employé dans la zone « Commentaires »**.

Si vous avez besoin d'assistance pour la prise de rendez-vous en ligne, référez-vous à l'agente administrative de votre site qui pourra le faire avec vous.

Du dépistage autonome aura lieu dans les autres CHSLD non mentionnés dans le calendrier ci-dessous.

Montmagny		Thetford				
8 juin Lundi	9 juin Mardi		10 juin Mercredi	11 juin Jeudi		12 juin Vendredi
CHSLD de Montmagny	CHSLD de Montmagny	CHSLD Saint-Alexandre	CHSLD Saint-Alexandre	CHSLD Saint-Alexandre	CHSLD René-Lavoie	CHSLD Denis-Marcotte

Beauce-Etchemins						
15 juin Lundi	16 juin Mardi	17 juin Mercredi		18 juin Jeudi		19 juin Vendredi
CHSLD de Beauceville	CHSLD de Beauceville	CHSLD de Beauceville	CHSLD Richard-Busque	CHSLD du Séminaire	CHSLD de Lac-Etchemin	CHSLD de Lac-Etchemin

Contenu et diffusion approuvés par :
Stéphanie Simoneau, direction SAPA par intérim
Kathy Plante, directrice DRHCAJ par intérim
Daniel Paré, président-directeur général